

GAUCHEBDO

SUCESSEUR DE LA «VOIX OUVRIÈRE» FONDÉE EN 1944 • WWW.GAUCHEBDO.CH

N° 45 • 6 NOVEMBRE 2020 • CHF 3.-

Le passeport Covid, obstacle à la liberté de circulation et outil de ségrégation

page 5



Derrière l'image lisse et populaire, Darius Rochebin le prédateur

page 4



GE: Référendum contre la future Cité de la musique

page 3

Une Amérique des États-désunis

ÉTATS-UNIS • Mardi a débuté l'élection présidentielle américaine. Si à l'heure où nous mettons sous presse, aucun des deux camps ne l'a officiellement emporté, se dessine un pays profondément divisé.

Qu'importe l'issue électorale, le vainqueur aura du mal à recoller les morceaux. Ceci d'autant plus que le président sortant crie déjà victoire. «Des millions de gens ont voté pour nous, ce soir, et un groupe de gens vraiment tristes tente de nous priver de nos droits. Nous ne le supporterons pas... Nous sommes prêts pour une célébration. Nous avons tout gagné», a proclamé le 4 novembre Donald Trump, alors que l'issue du scrutin était encore incertaine, promettant d'aller réclamer sa «victoire» devant la Cour suprême. Dans un pays aux lourdes fractures, l'absence d'un résultat tranché au soir de l'élection ouvre la voie à une semaine de tous les dangers, le vote par correspondance nécessitant encore plusieurs jours de comptage.

Issue indécise

La nuit a été longue pour les deux camps. Sur le grand écran tactile du présentateur de CNN, on pouvait voir s'illuminer chaque Comté (gouvernement local qui subdivise les États) l'un après l'autre, en bleu, pour le candidat Démocrate Joe Biden, en rouge, pour le Républicain Trump. Arrivé à un certain écart de voix et après un pourcentage de bulletins dépouillés, c'est tout l'État qui est considéré comme remporté l'un des candidats. Et avec lui les voix des Grands électeurs (GE) qu'il représente au collège électoral élisant le futur président. Si la soirée avait débuté fort bien pour Biden avec 129 GE sur les 270 à dépasser pour l'emporter (contre 88 pour son opposant), tout s'est enrayé dans la nuit.

Alors que le candidat démocrate se voit créditer de 238 GE et Trump de 213, les regards se tournent vers les États dont l'issue du vote était encore imprévisible au moment où nous écrivons. Ainsi, au Nevada (6 GE) et au Wisconsin (10), penchant alors à la faveur de Biden, et en Pennsylvanie (20), Géorgie (16), Michigan (16), Caroline du Nord (15) et Alaska (3), privilégiant le président sortant, les résultats se faisaient attendre, lorsque Trump a décidé de s'auto-proclamer vainqueur.

Une Amérique polarisée

Si peu d'incidents entre supporters des deux camps ont été rapportés durant cette Nuit électorale, les prochains jours pourraient être plus tendus. En effet, aux récentes émeutes liées aux morts d'Afro-américains mettant en cause des agents de police, dont celle de George Floyd qui a fait



La part électorale de Trump se révèle sans surprise être majoritairement blanche (57%), «conservatrice» (84%) et évangéliste (76%).

Gilbert Mercier

rejaillir le mouvement Black Lives Matter, s'est superposée une campagne des plus clivante.

Au lendemain de la soirée, les premières analyses du *New York Times* font état des lignes de fractures de la société américaine. Ainsi, la part électorale de Trump se révèle sans surprise être majoritairement blanche (57%), «conservatrice» (84%) et évangéliste (76%). Quant à lui, Biden emporte la part du lion des votes «libéraux» (89%) et des minorités, afro-américaine (82%), hispanique (66%) et asiatique (63%).

Si l'économie a été le sujet décisif dans le choix de plus d'un tiers des Américain.e.s (35%), il l'a particulièrement été pour celles et ceux ayant voté Trump (82% contre 17%). Du côté des électrices de Biden, ce sont principalement les «inégalités raciales» (91%) et la pandémie de coronavirus (82%) qui ont primé. Or, pour l'électorat trumpiste, le racisme est très majoritairement vu comme «un problème mineur, voir pas un problème du tout». Et la gestion de l'épidémie par le président aurait été «plutôt», si ce n'est «très bonne». A cela, s'ajoutent d'autres clivages. Ainsi la légalité de l'avortement qui convient aux trois quarts des électrices de Biden et disconvient dans la même proportion chez les pro-Trump, qui voudraient l'interdire. On peut encore citer l'impor-

tance du réchauffement climatique, dont 84% des votant.e.s du côté de Trump pensent qu'il ne représente pas un problème «sérieux».

Cocktail explosif

Ce sont donc deux Amériques bien différentes qui se font désormais face. L'une fidèle au président sortant. Il s'est donc déclaré victorieux et parle de «fraude» concernant le vote par correspondance. L'autre qui attend le décompte du dit vote et se refuse à reconnaître la victoire de Trump.

Si comme le prétend le Républicain, la Cour suprême devait être saisie, elle pourrait lui être favorable. En effet, la récente confirmation de la juge conservatrice Amy Coney Barrett, qu'il a soutenu, a porté à 6 le nombre des juges conservateurs sur un total de 9 hauts magistrats. Cas échéant, il est difficile de croire que le camp favorable à Biden acceptera un tel verdict. Il pourrait en résulter une remise en question de tout l'édifice institutionnel américain. Cela d'autant plus qu'une partie de l'électorat ayant voté pour le camp démocrate l'a déjà fait par dépit, faute de pouvoir voter pour son candidat «socialiste», Bernie Sanders. Ce dernier ayant dû se retirer de la course à la Maison-Blanche au profit du candidat Démocrate, faute d'intentions de vote suffisantes.

Dans le cas contraire, c'est-à-dire

sans intervention de la Cour suprême et où le vote par correspondance désignerait, d'ici quelques jours, le candidat Biden comme victorieux, alors ce serait à l'électorat trumpiste d'accepter l'issue du scrutin. Toutefois, celui-ci ayant été arrosé, à travers la dernière campagne, de théories complotistes concernant le «virus chinois», le «terrorisme de la Mouance antifa» et surtout la «fraude» du vote par correspondance, il est également ardu de croire qu'il le ferait sans broncher.

Dans un pays divisé historiquement entre minorités et Blancs.ches, économiquement entre pauvres et riches, culturellement entre métropoles, banlieues et campagnes, scientifiquement entre défenseurs du climat et «climatosceptiques», entre inquiet.ète.s face au Covid-19 et antimasques, il se pourrait bien que quel que soit le cocktail sortant des urnes, il sera explosif.

Au vu de la situation occidentale qui connaît de plus en de contestations dans les rues, singulièrement en Europe, contre les politiques sanitaires, économiques et sociales, les violences policières ou encore les discriminations en tout genre, une telle explosion pourrait faire sonner les «Trumpettes» de l'Apocalypse. A suivre. ■

Jorge Simao



IL FAUT LE DIRE...

En route vers la «démocrature»?

Le 19 octobre, la présidente de la Confédération, Simonetta Sommaruga, indiquait qu'il était minuit moins cinq pour enrayer la courbe de la pandémie. Deux semaines plus tard, à l'occasion d'une conférence de presse le 3 novembre, la cheffe de la section contrôle de l'infection de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP), précisait que la limite de places disponibles en soins intensifs serait atteinte sous cinq jours dans les hôpitaux helvétiques. Les chiffres montrent aussi qu'en Suisse, le taux de cas positifs par millions d'habitants est actuellement l'un des plus hauts du monde. SOS problème de gouvernance politique.

Du côté du Conseil fédéral, le flou règne de façon régulièrement patente. Il y a quelques jours, Alain Berset annonce la mise sur le marché des tests antigéniques rapides dès la semaine suivante chez le médecin ou le pharmacien. On attend toujours leur arrivée dans ces cabinets et officines. Du côté du Département de l'économie, Guy Parmelin vient tout juste d'édicter une ordonnance pour les cas de rigueur concernant les entreprises qui ont vu leur chiffre d'affaires fondre drastiquement (-60%) à cause de la pandémie. Elle ne déploiera ses effets qu'en décembre, alors qu'on entre dans une nouvelle phase de semi-confinement avec la fermeture de nombreux «commerces non essentiels». Certains ne s'en remettront pas.

Dans le même temps, les cantons ont pris la main sur la gestion de la pandémie. C'est à qui sera le premier à annoncer ces mesures pionnières. Au final de cette course? Tous les cantons romands auront finalement opté pour un semi-confinement, avec d'infimes nuances de détail.

Tout comme au printemps, ces décisions sont prises par arrêtés. Les mesures, imposées depuis le haut sans véritable autre explication que la préservation du système sanitaire et souvent sans concertation avec les partenaires sociaux, mériteraient pourtant plus d'efforts de pédagogie démocratique pour rallier tout.e.s les citoyen.ne.s. Mis hors circuit, certains parlementaires n'hésitent même plus à parler d'ukases. Le nécessaire combat contre la pandémie ne sera victorieux qu'avec l'assentiment plein et entier de la population et de ses représentants.

Joël Depommier

Des solutions à la crise, il n'y a qu'à demander

COVID-19 • Alors qu'à l'instar des autres cantons romands, Genève retombe dans le semi-confinement jusqu'à la fin novembre, la CGAS et la gauche font leurs propositions pour soutenir l'emploi et les salaires.

Si la seconde vague de la pandémie met à rude épreuve le système de santé et que les hôpitaux suisses sont à la limite de leurs capacités pour accueillir des patient.e.s en soins intensifs, les menaces sur l'économie sont tout aussi présentes. Le 31 juillet s'achevait la possibilité de cautionnements solidaires par des prêts à faible intérêt pour les entreprises en difficulté au niveau national.

Depuis, le Conseil fédéral planche laborieusement sur un nouveau projet de soutien. Celui-ci vient de faire l'objet d'une ordonnance et devrait ouvrir la série de nouveaux prêts pour les «cas de rigueur», notamment dans le secteur des transports ou du tourisme. Ces aides seraient financées à parts égales entre la Confédération et les Cantons. A Genève, le Conseil d'État a pris les devants et déposé le 29 octobre un projet de loi d'aide financière extraordinaire de l'État destinée au secteur des forains et de l'événementiel.

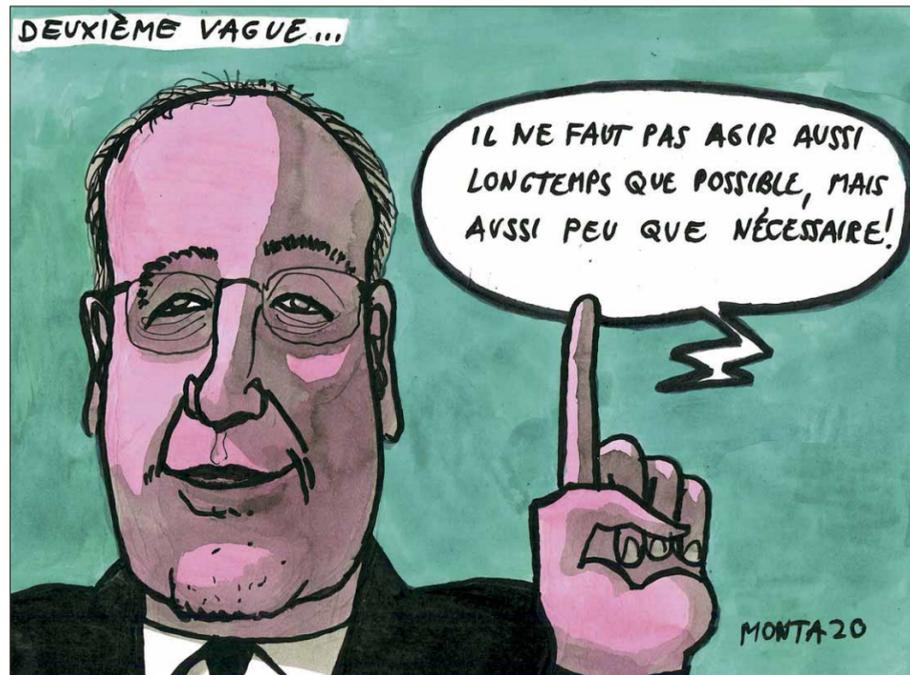
Aides urgentes demandées

Pour le Parti socialiste genevois, il s'agirait d'aller plus loin. Dans une prise de position, il demande au gouvernement «d'agir dans les plus brefs délais pour octroyer des aides à fonds perdu aux secteurs économiques les plus touchés par ces restrictions, en particulier l'hôtellerie-restauration, du tourisme, de l'événementiel, de la culture et du sport». Le parti voudrait aussi la mise en place immédiate des mesures afin d'éviter des congés et des faillites en lien avec les résiliations de bail.

Pour financer ce programme, les socialistes veulent que le Conseil d'État pratique une politique anticyclique à base d'emprunts et augmente ses recettes, en réalisant par exemple la réévaluation fiscale des immeubles par voie d'arrêté. «La fiscalité des plus riches doit être un levier majeur pour une sortie de crise par le haut», estime Lydia Schneider Hausser, coprésidente du PS genevois.

Absence de licenciements et contrôles

Des aides d'État aux entreprises? Pourquoi pas, estime la Communauté genevoise d'action syndicale (CGAS), qui tenait conférence de presse



cette semaine, mais celles-ci doivent être «conditionnées à des garanties», estime Davide De Filippo, président de la faitière. «Cela implique l'absence de licenciements, le maintien du revenu des travailleurs.euses et le respect des dispositions légales et conventionnelles lorsqu'elles existent», précise-t-il.

Secrétaire syndical d'Unia et vice-président de la CGAS, Alejo Patino a rappelé les 4 axes que défend la centrale dans la situation actuelle. Ils sont délimités par la protection de la santé des salarié.e.s, des salaires, de l'emploi et des droits syndicaux. «Une salariée travaillant dans une entreprise de nettoyage, qui a enregistré une dizaine de cas positifs et un décès dans ce dernier mois, nous a signalé qu'il n'y avait encore ni masque, ni gel à disposition, il faut que cela cesse», a expliqué le secrétaire syndical. Il a précisé que de larges améliorations avaient eu lieu dans le secteur de la construction depuis mars. Il en appelle à un renforcement des contrôles et à

l'élaboration de plans de protection.

En ce qui concerne les salaires, Alejo Patino défend l'accès de toutes et tous aux réductions de l'horaire de travail (RHT) avec le maintien de 100% du salaire et la réactivation des assurances perte de gain (APG) pour les indépendant.e.s. Pour ceux et celles qui sont exclus du filet social comme les intérimaires, la CGAS préconise la création d'un fonds d'indemnisation, de même que «l'application immédiate du salaire minimum», approuvée en vote le 27 septembre.

Manifeste pour l'emploi

A l'occasion de sa conférence de presse, la centrale en a profité pour dévoiler son *Manifeste pour l'emploi*, sorte de guide pour l'après-crise en matière de politique socio-économique. «Il va à l'encontre des discours de la droite patronale, qui veut une relance économique par un allègement des contraintes et l'injonction faite à l'État de rester en retrait de l'économie», précise

Davide De Filippo. Que contient-il? Le document veut tout d'abord «stimuler la relance par des hausses de salaire». «Les projets déflationnistes du Canton et de la Ville, qui portent atteinte aux salaires et au pouvoir d'achat de la fonction publique, vont à contre-courant d'une politique de relance», précise le président de la CGAS.

Le Manifeste souhaite aussi réduire la durée du travail, préconisant la semaine de 4 jours ou 32 heures. Face à la crise écologique, le texte en appelle aussi à une reconversion de l'emploi. Celui devrait être orienté vers les besoins sociaux, sanitaires et environnementaux de la population. A titre d'exemple, Davide De Filippo précise que les secteurs de la rénovation thermique, de la gestion des déchets, de l'accroissement des transports publics ou de l'économie circulaire ou locale pourraient créer de nombreux emplois. Et «pas seulement pour une main-d'œuvre super qualifiée». «Parce que ce n'est pas aux salarié.e.s des branches en déclin de payer les effets de la crise et le tournant vers les emplois écologiques, il est nécessaire d'anticiper plutôt que d'attendre les licenciements perlés», proclame le texte.

Rente-pont dès 57 ans

Pour finir, ce nouveau Manifeste ambitionne de «resserrer les mailles du filet social». Si le parlement fédéral a accepté le principe d'une rente-pont pour les personnes au chômage à partir de 60 ans, la CGAS défend la version genevoise du principe. Un projet de loi, introduisant ce type de droit dès 57 ans est en discussion au Grand Conseil. La CGAS voudrait aussi une refonte de l'assurance-chômage, afin qu'elle puisse couvrir mieux les profils de carrière atypiques. Ainsi pour les salariés sur appel, les intermittent.e.s, les faux indépendants, les temporaires. Son accès doit être facilité pour toutes et tous et la durée d'indemnisation rallongée. Pour imposer ce programme, la CGAS compte en premier lieu sur la mobilisation des salarié.e.s. «Demain se prépare aujourd'hui», conclut Davide De Filippo. ■

Joël Depommier

La fonction publique à nouveau dans la rue

GENÈVE • Les personnels des services publics se sont mobilisés pour une nouvelle journée de grève et de protestation contre le projet de budget de l'Etat.

Le jeudi 29 octobre, la fonction publique manifestait pour demander le retrait de deux projets de loi visant à économiser 100 millions de francs. Le premier veut une baisse de 1% des salaires, le second la suppression de l'annuité 2021.

Devant le Grand Théâtre, un syndicaliste du travail social s'indigne face à la foule massée: «Le Conseil d'État (CE) nous reproche de ne pas faire de propositions mais nous en avons. Il faut taxer les plus riches, ceux qui s'en sortent très bien, les 1% les plus fortunés... Il est là le fric». Ceci peu de temps avant le départ de la manifestation en direction de la Place des Nations. Alors que la tête du cortège atteint le pont du Mont-Blanc, on entend à la radio d'un policier que les dernier.ère.s manifestant.e.s viennent de quitter la Place de Neuve, à un kilomètre de là. On dénombre environ 6000 personnes. Mais elles en paraissent le double, scandant et montrant leur détermination à faire reculer le CE.

Le Cartel intersyndical ouvre la marche, suivi d'aides-soignantes qui tambourinent. Viennent ensuite le Syndicat des services publics et le Syndicat interprofessionnel des travailleur.euse.s (SIT). Sur la banderole de ce dernier, on peut lire: «Réanimez les salaires des métiers soignants, depuis bien trop longtemps aux soins intensifs!». La veille, le personnel soignant affrontant la seconde vague pandémique, se rassemblait devant les Hôpitaux Universitaires de Genève. Ceci pour

revaloriser leur travail, dans le cadre d'une semaine de mobilisation.

Convergence des luttes

A la suite du SIT, le travail social «en lutte», la Société genevoise d'intégration des adolescent.e.s et adultes handicapés, les Établissements publics d'intégration «en colère» ou encore, parmi d'autres, les enseignant.e.s du Cycle d'orientation martèlent à l'unisson que «de l'argent il y en a, dans les caisses du patronat!». En fin de cortège, les étudiant.e.s et personnels des Hautes écoles, sont accompagnés par le «Bloc Jeunes», formé des Jeunes POP, Socialistes, Verts et Solidaires, ainsi que de la Grève du climat. «C'était touchant de voir des milliers de personnes dans la rue manifester pour leurs droits et montrer qu'ils ne soumettent pas à la volonté du patronat et de la bourgeoisie et qu'ils continueront à se battre contre ces mesures nauséabondes», nous confie Forlan, membre des jeunes Popistes, à l'issue de la manifestation et avant de conclure, «la jeunesse veut construire son futur de manière juste et équitable». A bon entendeur.

Alors que les négociations avec le CE sont au point mort, les regards se tournent désormais vers ce gouvernement cantonal. A la crise sanitaire, dont les conséquences économiques et sociales ne font que s'accroître, le CE est-il prêt à ajouter une crise politique, au risque de faire déborder le vase? ■

Jorge Simao



Plus de 6000 personnes sont descendues dans les rues pour s'opposer à la cure d'austérité du Conseil d'Etat.

Fausse notes pour la Cité de la musique

GENÈVE • Un comité référendaire aux profils variés (élu.e.s PdT, Ensemble à Gauche et UDC), ainsi que des représentant.e.s de la sauvegarde du patrimoine s'opposent au futur projet de Cité de la musique.

Financé par des mécènes privés sur un terrain cédé en droit de superficie par l'ONU, le projet lancé en 2014 se veut grandiose. La Ville de Genève ambitionne de créer cette future institution musicale dans un périmètre d'un hectare jouxtant la Place des Nations.

Le futur édifice permettrait de rassembler en un même lieu une salle de concert de 1580 places, les musiciens professionnels de l'Orchestre de la Suisse Romande et 500 étudiants de la Haute école de musique. Viendraient aussi s'ajouter deux plus petites salles de concerts, une bibliothèque-médiathèque et un restaurant. Le parc alentour serait ouvert au public, alors qu'il ne l'est pas actuellement.

Le Conseil de la Fondation pour la Cité de la musique de Genève dispose déjà du soutien de son mécène principal, la Fondation Hans Wilsdorf-Rolex. Celle-ci assure plus de 75% des 300 millions que coûterait la construction.

Patrimoine et arbres menacés

Accepté récemment au Conseil municipal par le PLR, le MCG, le PDC et le PS, ce projet rencontre l'opposition d'un comité référendaire. Ce dernier regroupe des élu.e.s de droite, mais aussi de la gauche radicale, ainsi que des défenseurs du patrimoine qui dénoncent un «paquebot culturel». A l'occasion d'une conférence de presse le 27 octobre, ils ont présenté leurs griefs.

Historienne de l'architecture, architecte et membre de SOS patrimoine-Contre l'enlaidissement de Genève, Leila El-Wakil a rappelé que la construction de la future Cité impliquerait la destruction de la villa historique dite des Feuillantines, une demeure patrimoniale de grande valeur. Président de l'Association Sauvegarde Genève, Jean Hertzschuch



Président de l'Association Sauvegarde Genève, Jean Hertzschuch s'en est pris à l'abattage de plus de 130 arbres du domaine.

s'en est pris à l'abattage de plus de 130 arbres du domaine. «Les compensations proposées sont encore une grande fumisterie quand on sait que les nouveaux arbres plantés prendront de très longues années à devenir matures. Les dégâts écologiques seront immenses et pérennes».

«Monoculture bling-bling»

Membre du comité directeur du PdT et ancienne Conseillère municipale, Maria Perez affiche aussi son opposition. «On nous dit que seuls les frais de fonctionnement de la Cité seraient à la charge du Canton et que la Ville n'aurait théoriquement qu'à financer l'entretien du parc. Or, ce projet soutirera chaque année des finances publiques et des budgets culturels existants une dizaine de millions pour son fonctionnement et son entretien.

Ceci alors que les budgets actuels sont insuffisants. Et que le Canton est incapable d'avoir une politique culturelle, laissant pratiquement la Ville porter à bout de bras cette mission régalienn» souligne-t-elle.

A n'en pas douter pour Maria Perez, voici «un nouveau projet élitiste et de prestige. Il favorise la monoculture bling-bling et l'entre-soi. Les Genevois avaient refusé l'extension du Musée d'art et d'histoire, du fait de l'implication d'un mécène privé Jean-Claude Gandur. Ils.elles doivent refuser ce nouveau projet, qui ne répond absolument pas aux demandes et besoins du monde culturel genevois. La Cité de la musique accentuerait encore la précarité et les inégalités entre artistes. On peut aussi se demander le sort réservé au Victoria Hall, bâtiment public en parfait

état de fonctionnement, une fois le projet pharaonique de la Cité de la Musique construit», ajoute-t-elle.

Nouvelle vague problématique

Pour l'heure, un autre problème occupe les esprits du comité référendaire. L'épisode de deuxième vague pandémique et le semi-confinement imposé à Genève rendent difficile la récolte d'ici le 18 novembre des 3200 signatures nécessaires au référendum. Face à ce périlleux défi, le PdT demande que le Canton envisage l'allongement des délais pour le dépôt des signatures. Mais aussi le soutien à la diffusion à destination de tout le corps électoral des listes de signatures et argumentaires des comités référendaires et d'initiative. Une intervention en ce sens a été déposée par la députée PdT au Grand Conseil Salika Wenger. ■

JDr

Aventinus se paie sa danseuse

Ancien journaliste au *Temps*, ancien Conseiller d'État PLR genevois, François Lonchamp, grand timonier de la fondation Aventinus, lancée en 2019 par les Fondation Rolex, Leenaards et Mischalski, cette dernière étant liée à la famille Roche, vient d'annoncer le rachat du *Temps*. Le prix pour ce journal très centre-droit en matière économique, né en 1998 du *Journal de Genève*, de la *Gazette de Lausanne* et du *Nouveau Quotidien*, sera de 6 millions et payables à Ringier-Axel Springer. Des banquiers privés genevois auraient aussi rejoint cette offre privée d'achat. De quoi faire craindre à certains que le titre ne devienne plus que «la vitrine du Monaco-sur-Léman».

Dans la foulée, *Heidinews*, journal qui défend un «journalisme de précision sur la science et la santé», secteurs très porteurs en termes d'investissements, fera l'objet d'un probable rachat par Aventinus. Un comité de pilotage du premier titre sera mis en place pour réfléchir au futur du *Temps*, où l'on retrouve deux anciens pontes d'Edipresse, puis de Tamedia, entreprise qui avait racheté les activités et les titres (*TdG*, *24Heures*) du premier en 2009. Soit Eric Hoesli, lui-même ancien rédacteur en chef du *Temps* et Tibère Alder, ancien membre du conseil d'administration de Tamedia, co-fondateur d'*Heidinews*. Ces opérations arrivent à un moment où la presse romande est en émoi. L'éditeur suisse alémanique AZ Medien, lancera au printemps le site romand de Watson, alors qu'un *Blick* romand (Ringier, éditeur aussi de *L'Illustré*), s'apprête aussi à débouler sur le marché des gratuits, annonçant une bataille de géants pour l'accès à la pub. ■

JDr

Uber mangera-t-il les droits sociaux?

NEUCHÂTEL • Le 12 mai dernier, la multinationale Uber Eats annonçait le déploiement de son activité sur sol neuchâtelois. Aussitôt, des livreurs ont arpenté les rues de la capitale cantonale.

Rappelons que le modèle économique d'Uber et Uber Eats constitue une source de précarisation sans précédent de la société et un cheval de Troie de l'ultralibéralisme. Ses pratiques ont été dénoncées au niveau européen et en Suisse. La Suva (principal assureur-accidents de Suisse, ndlr) a ainsi rendu une décision confirmant le statut de salariés des personnes travaillant pour la Société Uber. Dans le canton de Vaud, le tribunal lausannois des Prud'hommes a également condamné les agissements et le caractère de «faux» indépendants promu par la multinationale. La Cour de justice du canton de Genève a, elle, constaté le rapport d'employé-employeur entre Uber Eats et ses livreurs.

Des statuts à clarifier

Dans ce cadre, le groupe Pop-Verts-SolidaritéS (PVS) intervenait le 1^{er} septembre 2020 auprès du gouvernement neuchâtelois pour clarifier le statut des livreurs Uber dans le canton et les modes de contrôles mis en place par l'État. Par une réponse écrite, le département concerné reconnaissait le statut d'indépendant et l'accroissement de l'activité d'Uber Eats dans le canton, sans pour autant dénoncer ses agissements. De plus, non inscrit au registre du commerce, UberEats n'a demandé aucune autorisation au Canton par rapport à la location de service, et ne s'est annoncé ni aux caisses cantonales de

compensation, ni à la TVA ou à la SUVA. Les livreurs semblent bel et bien être des travailleurs au noir, sans couverture sociale.

Le 15 octobre, l'émission *Temps présent* sur la RTS dénonçait la précarisation des employés de la firme. Les impacts sociaux, économiques et fiscaux étaient dénoncés tant par Umberto Bandiera, secrétaire syndical d'UNIA, que par le Conseiller d'État Mauro Poggia. Le 2 novembre, le groupe PVS intervenait à nouveau au Grand Conseil avec une interpellation pour dénoncer la passivité du gouvernement neuchâtelois.

Contre la précarisation

La complaisance de l'État de Neuchâtel sur les agissements de ce type de sociétés n'est pas acceptable. Neuchâtel ne peut être une zone de non droit.

Après le démantèlement, en 2017, du filet social cantonal, les milieux intéressés nous confient régulièrement leur inquiétude sur la faiblesse du contrôle du marché du travail neuchâtelois, source importante de précarisation. «Travail au noir», non-contrôle du salaire minimum, le «laisser-faire» idéologique du gouvernement à majorité socialiste ne peut continuer... Ce d'autant plus que la situation pandémique pourrait bien jouer un rôle d'accélérateur de la précarisation dans le canton. ■

Cédric Dupraz

Neuchâtel serre la vis

NEUCHÂTEL • Fini les apéros et les pièces de théâtre depuis mercredi soir dans le canton.

Le Conseil d'État a pris des mesures pour lutter contre la Covid en fermant les bars, les restaurants et toutes les activités culturelles. Il ne sera désormais plus possible de décompresser avec une pression entre ami.e.s après sa journée de boulot ou de manger un menu du jour à midi.

S'il est évident qu'il faut prendre des mesures urgentes pour empêcher les hôpitaux d'être débordés – il aurait été bon d'y penser avant et d'écouter les voix nombreuses qui dénonçaient la mise en concurrence du domaine de la santé et les restrictions budgétaires –, l'incompréhension et la colère dominante devant la cacophonie des discours tandis que la crainte d'être laissé à son triste sort augmente dans la culture et la restauration.

Entretiens avec deux bistrotiers de La Chaux-de-Fonds qui commentent les nouvelles mesures sanitaires qui sont entrées en vigueur le mercredi 4 novembre à 23h. Après un été difficile à essayer de satisfaire les règles sanitaires, la fatigue est perceptible comme le souligne un gérant de café: «Nous étions heureux de pouvoir ouvrir à nouveau et de revoir les clients, mais les contraintes multiples, qui changent très

régulièrement, ont ajouté du stress et de nouvelles charges de travail non négligeables».

Du côté des troquets, l'annonce était attendue car il ne devenait plus possible de pratiquer leur activité comme le précise un autre bistrotier: «On préfère pouvoir travailler mais les conditions n'étaient plus remplies pour le faire correctement», même s'il aurait préféré avoir plus de marge pour la gestion des stocks.

Désormais les attentes sont grandes pour ne pas mettre la clé sous la porte même si une certaine résignation voit jour: «On attend impatiemment des aides, sans se faire trop d'illusions sur la capacité du canton à en apporter suffisamment...». Le regard se tourne désormais vers la Berne fédérale: «J'espère que la Confédération va aussi rapidement délier les cordons de la bourse!». Et le cafetier de rajouter que: «L'État ne peut pas oublier le côté «soupape sociale» que constituent les bars et les bistrotiers».

A noter encore que les magasins demeurent ouverts, il est donc toujours possible d'aller s'acheter le dernier modèle de chez Gucci ainsi que le nouvel iPhone. Ouf! ■

Julien Gressot

COURRIER

Rire à mort.
Caricature et
extrémisme

Une culture commune pour accepter l'humour et vaincre l'extrémisme est un horizon possible. «L'Encyclopédie» cosignée Diderot et D'Alembert y songeaient déjà au 18^e siècle.

Provoquant des appels au boycott de produits français dans plusieurs pays du Moyen-Orient, le président Emmanuel Macron a promis lors de l'hommage à Samuel Paty de «ne pas renoncer» aux caricatures de Mahomet. Pour une fois il a raison, le Président Macron. La liberté d'expression prime! Il faut stopper ces extrémistes. Et il faudra du courage pour y arriver.

Caricature, mots d'emploi

Pour *L'Encyclopédie* (1751), tout l'intérêt de la caricature réside dans l'excès, le jeu avec la limite. «Caricare» signifie «charger» et la caricature est un «portrait-charge». Diderot ajoute que «c'est une espèce de libertinage d'imagination qu'il ne faut se permettre tout au plus que par délassement...». En écrivant cela, le philosophe montre qu'il n'a pas perçu la puissance polémique, voire destructrice de la caricature qui peut devenir un danger mortel pour l'ordre public.

Pour moi cependant, les caricatures appartiennent au registre de l'humour, de la comédie de foire. Il suscite un fou rire immédiat, souvent avant même que le spectateur n'ait identifié la scène ni les protagonistes. Mais les caricatures antireligieuses, qu'elles soient ironiques ou paraissent juste décalées, semblent ne jamais être innocentes pour des croyants.

Pacte de lecture

Conclusion d'un athée de naissance, étant convaincu que l'appartenance à une religion n'est influencée que par la naissance, c'est un peu comme en politique: on voit le résultat pour moi

qui ai été élevé dans la culture communiste! J'aime toutes les caricatures, même celles des figures emblématiques de toutes ces religions si différentes.

L'humour est le meilleur des remèdes et doit le rester surtout face à tous ces gens qui se prennent trop au sérieux. Mais il est possible que le même document ait une infinité de significations et soit mal interprété, ce qui rend son utilisation pédagogique très délicate.

Le pacte de lecture repose sur une culture et une compréhension communes des deux parties. Or ces jours, on en est très loin quand on voit des réactions aussi absurdes. La culture commune qui permettait de préserver ce pacte de lecture est aujourd'hui en grand danger. Il s'agit donc de réfléchir aux moyens de la refonder, afin de préserver l'esprit frondeur et le sens critique qui font la richesse d'une société démocratique, au-delà des différences d'origines et de convictions religieuses de ceux qui la composent.

Amicalement vôtre,

Citoyen Fred Nouchi,
Martigny

Derrière la grâce,
la «torture»

A visages découverts, huit gymnastes témoignent des abus et mauvais traitements subis au Centre national de sport de Macolin. L'été dernier, l'ex-capitaine de l'équipe de Suisse de gymnastique rythmique Lisa Rusconi dénonçait déjà la violence physique et psychologique institutionnelle des entraînements au Centre. (Le Temps, 01.07.20).

Parmi d'autres dans la presse romande, l'article intitulé «Humiliations, menaces et brimades au nom du sport suisse» (*Le Matin Dimanche*, 01.11.20) est terrifiant. Il

met le doigt sur l'inacceptable: le travail forcé des enfants et ici adolescentes sportives.

Au cours du XX^e siècle, la Suisse a vu défiler de grands psychopédagogues, notamment Piaget, Claparède, Ajuriaguerra. Tous ont mis l'accent sur l'intérêt fondamental que revêtent les aspects relationnels dans la pédagogie. Jean Le Boulch a mis en évidence l'importance de l'émotionnel pour la performance sportive, mais pas seulement. Le sport n'est rien s'il ne sert pas au développement harmonieux de la personne. La pratique sportive est un vecteur privilégié pour son évolution s'il est enseigné dans le respect total des pratiquants. Ceci sur divers plans: physique, technique, tactique, émotionnel, intellectuel et mental.

Mises sur le drill

La lecture effrayante des propos de ces jeunes femmes dégoûtées et cassées témoigne d'une incompréhension totale du rôle éducatif que doit jouer le sport dans ce contexte pédagogique, même s'il s'agit de sport d'élite. La pire des méthodes d'apprentissage sportif est le drill. Il consiste à répéter intensivement les mêmes exercices en vue d'acquiescer des automatismes rigides. Le drill est synonyme de stéréotypie et exclu l'acte créatif, passionnel. Il tue la personnalité et les témoignages de ces sportives abîmées en sont bien l'illustration.

«Aucune médaille ne vaut la santé d'un enfant, d'une personne» pour reprendre une phrase moult fois consacrée. Depuis le temps que les milieux sportifs le savent, il est l'heure de mettre fin à ce «carnage». Au vu de la gravité des conséquences humaines décrites, de pareilles pratiques ne tombent-elles pas sous le coup de la loi? Et que dire de ceux qui engagent ces «entraîneurs-tortionnaires», les «laissent faire», en l'occurrence les dirigeants de la fédération concernée? Ces personnes ne méritent-elles pas la prison ou pour le moins une interdiction de sévir?... ■

Michel Fleury,
Yverdon-les-Bains

LA CHRONIQUE FÉMINISTE

Darius Rochebin le prédateur

A peine les Genevois.e.s se remettent de l'affaire Maudet et son incommensurable ego qu'ils sont confronté.e.s à l'affaire Rochebin! Voilà que la «star» de la RTS, pour ne pas dire la «gloire» suisse romande, dont on était si fier.e, qu'on a pleuré quand il a quitté notre chère RTS pour la chaîne française LCI, est un abject prédateur! Si propre sur lui, pourtant, toujours bien coiffé, bien habillé, portant la cravate avec aisance, les yeux brillants derrière ses lunettes, nous gratifiant de son sourire en coin (on aurait dû se méfier!)

Darius Rochebin est né le 25 décembre 1966 à Genève. Après des études de littérature française à l'Université de Genève, il travaille comme journaliste au Journal de Genève en 1987, puis au magazine *L'Illustré*, avant d'entrer à la Télévision suisse romande en 1995. Il présente son premier journal télévisé (TJ-Nuit) en 1996, puis l'édition du week-end en 1997. À partir de 1998, il est le présentateur vedette du journal national francophone de 19h30, reçu par 257 millions de foyers dans le monde, grâce à sa reprise sur l'antenne de TV5 Monde. À compter de 2008, celui que le journal *Le Matin* surnomme le «Pape du TJ» assure seul l'animation du journal télévisé. Il conduit parallèlement une émission d'interview intitulée *Pardonnez-moi*, où il invite chaque dimanche une personnalité marquant l'actualité, notamment Vladimir Poutine, François Hollande, Emmanuel Macron, Aung San Suu Kyi, Sepp Blatter, Julian Assange, Roman Polanski, Johnny Hallyday, Gérard Depardieu, Arnold Schwarzenegger, Jean d'Ormesson. Il a régulièrement présenté des journaux spéciaux décentralisés lors de grands événements: le tsunami en Thaïlande, l'ouragan Katrina à la Nouvelle-Orléans, l'élection de Barack Obama ou encore l'élection du pape François au Vatican. En 2011, il est fait par la France chevalier de l'ordre des Arts et des Lettres.

À la rentrée d'août 2019, Darius Rochebin cède sa place au Valaisan Philippe Revaz et à la Fribourgeoise Claire Burgy pour le TJ de la semaine, et ne présente plus que les éditions du week-end, en alternance avec Jennifer Covo.

En juillet 2020, il annonce qu'il va quitter la RTS, après 25 ans de collaboration, pour rejoindre le groupe TF1. Il anime depuis le 24 août 2020 une émission d'entrevue quotidienne, du lundi au jeudi, *Le 20.00 de Darius Rochebin* (écrit en lettres immenses) sur la chaîne LCI.

La France est sous le charme de ce journaliste compétent, cultivé, qui présente bien et conduit des interviews avec maestria. La revue *Paris Match* du 1^{er} octobre lui accorde sa Une et 4 pages, ayant pour titre «Darius Rochebin le grand Pari(s)». En un temps record, il a conquis la capitale. La presse, unanime, loue ses qualités d'intervieweur calme et bien informé, loin du style agressif à la française. Darius est aux anges. Il rentre le week-end à Genève retrouver son épouse et ses deux filles de 3 et 10 ans. Lors d'un entretien avec Bertrand Monnard, devant la tour du quai Ansermet, Rochebin confie: «C'est toujours un peu ma maison. 25 ans, ça ne s'oublie pas comme ça. Je garde de nombreux contacts.» Et avec sa nouvelle équipe, une vraie complicité s'est tout de suite établie: «Le miracle Darius» conclut le journaliste. Celui dont le départ a sonné «comme un tremblement de terre qui a secoué toute la Suisse romande» s'intègre dans la chaîne française avec une aisance qui émerveille.

Or deux mois plus tard, patatras! La belle icône se craquelle. Une enquête du journal *Le Temps*, qui a duré plusieurs mois et recueilli 30 témoignages, dévoile sa face sombre. Harcèlement sexuel, propos salaces, conversations qui dérapent, gestes déplacés, baisers volés, mais aussi, bien plus pervers, deux fausses identités (de femmes) sur les réseaux sociaux pour harponner de jeunes hommes...

Il use de son statut de «vedette» pour séduire des étudiants qui souhaitent se frotter au journalisme, les invite à boire un café, puis à un dîner. Au retour, il arrête sa voiture, promet un stage, initie un rapport sexuel, le jeune est piégé. Darius, une fois le poisson ferré, devient jaloux, inquisiteur, multiplie les allusions sexuelles, les questions lubriques, les tentatives d'immixtion dans sa vie privée.

Mais le pire, le plus pervers, c'est la création de deux fausses identités, Laetitia Krauer et Lea Magnin, prétendument étudiantes à l'Université de Genève. Les comptes ont été créés à partir de son ancienne adresse mail professionnelle de la RTS! Darius a mis au point une stratégie d'approche de jeunes stagiaires, journalistes ou engagés en politique. Les conversations débouchent sur des invitations à venir visiter les locaux de la RTS. Les internautes croient parler à deux personnes distinctes: Rochebin et une jeune femme. Par son entremise, le présentateur vedette invite son interlocuteur à répandre des rumeurs à son propre sujet: «Tu sais que Darius a une mini-bite?» (Ce monsieur doit avoir de sérieux complexes!) Puis les questions de Laetitia ou Lea enchaînent sur l'anatomie des interlocuteurs, qui éprouvent de la gêne, du dégoût et ont le sentiment d'avoir été piégés.

Des rumeurs circulaient depuis des années, la direction a été alertée. Comme toujours, dans ce genre d'affaires, c'est l'omerta. On préfère étouffer qu'affronter. Ces comportements s'inscrivent dans un système. Comme toujours, le prédateur nie (cf. Dominique Strauss Kahn, Tariq Ramadan, Harvey Weinstein), fait intervenir ses avocats et porte plainte. Mais depuis #MeToo, les victimes osent parler (il a quand même fallu le départ de Rochebin pour certaines). Il semble que les directions se décident à empocher le problème, à prendre des mesures de prévention, à entendre les plaignant.e.s.

L'une d'elles a confié: «J'ai eu l'impression que le même profil du mâle alpha quinquagénaire se retrouvait à tous les échelons de la direction.» Si les victimes se taisent, c'est parce qu'elles ont honte et craignent de perdre leur emploi. La RTS est une maison où les collaborateurs se cramponnent à leur siège. Cependant, la direction a l'obligation de protéger ses employé.e.s. L'art. 4 de la loi fédérale sur l'égalité entre femmes et hommes précise: «Tout comportement importun de caractère sexuel, qui porte atteinte à la dignité de la personne sur son lieu de travail, relève du harcèlement sexuel.»

Quand la loi sera-t-elle enfin appliquée, dans toutes les entreprises, contre tous les harceleurs vicelards et répugnants, afin que chacun.e puisse travailler dans la sérénité?

Huguette Junod

J'apprends mardi 3.11 en fin d'après-midi que «Robert» et «Georges», les deux autres prédateurs dont les médias ont parlé, ont été suspendus. La direction de la RTS fait enfin son travail...



GaucheBdo a besoin de votre soutien

CCP: 12-9325-6

«Covidé.e.s», vos papiers!

MIGRATION

Le Passeport Covid est un nouvel obstacle à la liberté de circulation et un outil de ségrégation. Au-delà du transport aérien, son usage risque de se généraliser.

Il y a les passeports de pays riches, ceux de pays pauvres et biométriques. Surtout il y a les visas, qui restreignent la liberté de circulation des uns alors que d'autres n'ont pas ces contraintes. Proposé à Genève, le passeport Covid AOK Pass vient creuser l'écart entre une élite circulant et des peuples pour qui les déplacements sont restreints. Faudra-t-il prouver être immunisé au coronavirus pour continuer à se déplacer? Et si ce type de passeport était exigé au-delà du transport aérien?

Un faux remède

L'AOK Pass (pour «Anticorps OK») est présenté par l'industrie aérienne et la presse libérale comme le remède à la crise du secteur aérien. Ceci aux bourgeois en manque de voyages d'affaires et aux touristes des pays riches en mal de plages de sable fin. Lancé par une start-up singapourienne, le sésame des portes du ciel est mis en œuvre en partenariat avec la multinationale genevoise SGS, L'International Chamber of Commerce (ICC) et la compagnie d'assurances International SOS.

Pour les défenseurs de ce «passeport Covid» ou «passeport d'immunité», il s'agit de faire voler des avions pour relancer l'économie mondiale plombée par la pandémie de coronavirus. La méthode: un test d'anticorps avant l'aéroport, dont les résultats sont enregistrés sur smartphone, et

combinables avec d'autres données médicales.

Initiative privée et non étatique

Émanant de sociétés privées et non d'autorités étatiques, on pourrait remettre en cause la légitimité et le caractère accessible de l'AOK Pass. Qu'à cela ne tienne, plusieurs gouvernements, dont celui de la Suisse, ont déjà évoqué sa reconnaissance: Europe, Pays du Golfe et États-Unis en tête. On reconnaît là les pionniers des frontières dites «intelligentes», où les données biométriques remplacent déjà le travail des gardes-frontières. Ainsi des dizaines d'aéroports s'apprentent à reconnaître l'AOK Pass comme un document de voyage. Cela alors que des passeports officiels comme ceux de l'Afghanistan, du Népal, de la Somalie ou d'Haïti n'ouvrent accès sans visa qu'à une quarantaine de pays. Contre plus de 130 pour les passeports les plus «forts»: Suisse, Corée du Sud ou Nouvelle Zélande par exemple.

Selon la BBC, des projets sont en cours pour croiser le résultat d'un test d'anticorps Covid avec des documents d'identité et un selfie pris sur son smartphone. Le tout pour obtenir un code pouvant être scanné sur son écran afin de pouvoir accéder au travail, à un hôtel ou à des lieux de rassemblement. L'Argentine, la Colombie, l'Estonie, Israël ou encore le Chili auraient ouvert leurs portes à ces projets mettant potentiellement en

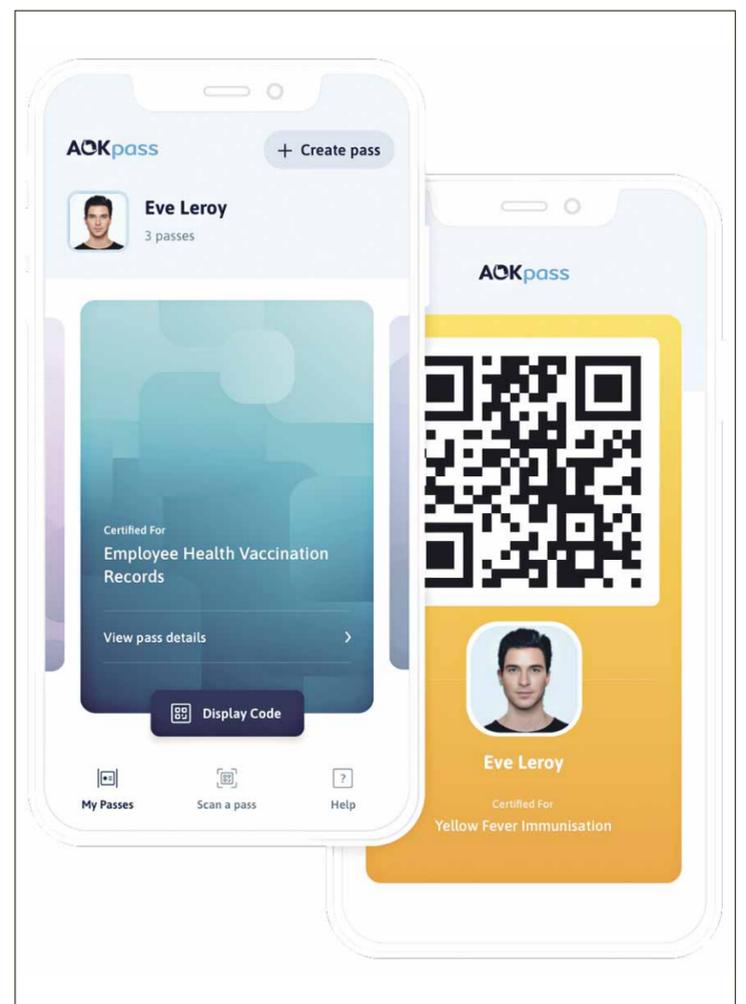
place une ségrégation de l'espace public entre des personnes certifiées immunisées et les autres.

Ségrégation problématique

C'est bien cette ségrégation qui pose problème, plus encore que les questionnements scientifiques déjà soulevés par l'OMS lors de la première vague autour de la fiabilité des tests d'immunité. Le coronavirus impacte plus gravement les personnes à bas revenus, dans les régions pauvres ou inégalitaires. La probabilité de décéder de la Covid-19 est également liée aux revenus et à l'accès au système de soins. Se confronter au virus en développant les anticorps et sans décéder, puis accéder au travail, aux voyages et aux événements de groupe sera donc l'apanage d'une élite aisée.

L'histoire de la Nouvelle Orléans au XIX^e s. montre comment le statut immunitaire a pu ségréger une partie de la population, précisément les Noirs, leur empêchant d'accéder au logement, au mariage et à certains emplois, car ne pouvant prouver leur immunité à la fièvre jaune. Les passeports d'immunité au Covid-19 sont donc les éléments-clés d'un jeu dangereux. Celui-ci creuse les fossés ségrégationnistes et discriminatoires de nos sociétés. Ceci plutôt que de donner une opportunité d'avancer de manière solidaire vers l'égalité de traitement et la liberté de circulation de toutes et tous. ■

Nicanor Haon



Le passeport de voyage creuse l'écart entre une élite et des peuples aux déplacements restreints. DR

Bâtir un pouvoir constituant

CHILI • Le 25 octobre dernier, le oui à une nouvelle Constitution remplaçant celle de Pinochet (1980) l'a largement remporté. Le défi? Consolider un processus démocratique allant au-delà du vote.

A l'occasion du scrutin, 79,06% des citoyen.ne.s ont aussi décidé que le futur organe qui rédigera cette *Magna Carta* (désigne plusieurs versions d'une même charte, ndlr), passera par une Convention constitutionnelle. Elle sera composée uniquement de citoyen.ne.s élu.e.s à cet effet sur une base paritaire. L'option d'une Convention mixte composée de parlementaires et de citoyen.ne.s élus n'a obtenu que 20,94% des voix. Le vote et la différence auraient pu être plus importants dans un contexte sans pandémie et de vote obligatoire.

Dans les zones malmenées par la violence du système néolibéral extractiviste (Freirina, Huasco, Mejillones, Petorca, Illapel, Tocopilla, Chañaral, Andacollo, María Elena, Diego de Almagro), cette approbation a rassemblé plus de 89% des voix. Ce plébiscite n'est pas seulement le résultat de la grande révolte d'octobre 2019 (le 25 octobre des manifestations gigantesques se tiennent dans les grandes villes contre les inégalités économiques et pour la démission du président Piñera, ndlr). Il s'est aussi construit au fil des décennies, où les luttes étudiantes, socio-environnementales, féministes, indigènes, LGBT, animalistes et ouvrières notamment ont généré les conditions politiques pour ouvrir un processus constitutif sans précédent dans l'histoire du pays.

Ces luttes doivent continuer à faire pression sur la Convention constitutionnelle, afin d'éviter la cooptation par les partis politiques traditionnels. Comme le dit Alberto Acosta, ancien président de l'Assemblée constituante de

l'Equateur, la Constitution ne peut être le résultat du seul travail de ceux qui composent la Convention constitutionnelle. Les citoyen.ne.s doivent être les protagonistes de la construction de ce nouveau projet de vie en commun.

Le challenge consiste donc à trouver des mécanismes citoyens pour rendre les demandes aussi visibles que possible. Il est fondamental que les droits humains et naturels soient garantis dans la nouvelle Constitution. Ceci afin que la propriété privée ne fasse plus obstacle aux autres droits, et qu'ainsi une nouvelle voie s'ouvre favorisant les souverainetés multiples (alimentation, eau, énergie).

Apprendre des peuples indigènes

Il en va de même pour la nécessité de concevoir une Constitution plurinationale. L'accent n'y serait pas mis sur le progrès ou le développement. Mais sur une vie territorialement durable. Nous avons beaucoup à apprendre des différents peuples indigènes. Ainsi de leur relation avec les écosystèmes. Et de la façon dont ils ont contribué à d'autres processus constitutifs de la région.

Quant au danger qu'après l'approbation de la nouvelle Constitution, son application soit violée par de grandes entreprises transnationales ou cooptée par des seigneurs de guerre autoritaires, comme cela s'est produit dans les pays voisins, tout dépendra de l'organisation de la société et de son attention pour exiger l'application des droits. ■

Andres Kogan Valderrama,
du Chili

LafargeHolcim, cimentier épinglé

BILAN • Selon une étude dans trois pays menée par Greenpeace, le groupe suisse LafargeHolcim serait responsable de plusieurs cas de pollution environnementale et de violation des droits humains.

Quelques encablures de la votation du 29 novembre sur les multinationales responsables, Greenpeace sort bien à propos une étude de cas sur le cimentier Holcim, devenu LafargeHolcim en 2014. «Dans la plupart des cas, le cadre légal local est ignoré et les normes internationales ne sont pas respectées. Le recours à des technologies dépassées par LafargeHolcim ou ses filiales est souvent à l'origine des problèmes affectant les humains, les animaux et l'environnement. Certains de ces cas sont à l'origine de longues luttes menées par des militants pour la protection des droits fondamentaux et de l'environnement», souligne l'association écologiste. La collecte des renseignements s'est faite par recherches sur des bases de données, puis des contacts ont été établis avec les personnes touchées au niveau local, lorsqu'elles étaient disponibles. Suivent trois cas emblématiques. A l'usine LafargeHolcim de Cimencam S.A., dans le nord du Cameroun, on trouve un défaut technique dans le système de filtrage de la cheminée. Les analyses de fumée montrent des valeurs de pH très élevées et du chrome (VI) cancérigène hautement toxique dans ces déchets de poussières. «Les événements survenus sont contraires aux normes internationales et violent le droit suisse de l'environnement», martèle Greenpeace. Une institutrice de maternelle évoque ses deux opérations des yeux, ainsi que ses problèmes de peau ou les toux sévères dont souffrent ses élèves pendant la saison sèche, principalement

Au Pendjab, dans le nord de l'Inde, Ambuja

Cement, filiale de la multinationale n'a apparemment même pas de permis de construire et d'exploitation pour son usine de séchage de cendres volantes. Tant le séchage et le broyage que le transport de cendres volantes et de résidus de brique entraînent des émissions massives de polluants, qui dépassent les normes internationales et causent également des problèmes de santé jusque dans les habitations privées.

Des promesses non tenues

Une troisième étude concerne l'usine LafargeHolcim de Barroso, au Brésil. «Les cas découverts sont explosifs et le non-respect des normes de base est indigne d'une entreprise suisse comme LafargeHolcim. Les émissions de poussières indiquées constituent un véritable gâchis. En fait, je dois dire que les normes du groupe se sont malheureusement détériorées dans de nombreux domaines depuis la fusion de Holcim avec Lafarge», indique, dans le rapport, Josef Waltisberg, ancien ingénieur de Holcim et expert des pollutions liées aux cimenteries, aujourd'hui consultant indépendant pour les questions énergétiques et environnementales liées au processus de fabrication du ciment.

«Le cas Holcim illustre bien à quel point les promesses et les engagements volontaires des entreprises ne suffisent pas pour protéger l'environnement et les humains», commente Matthias Wüthrich, chargé de la campagne sur la responsabilité des entreprises pour Greenpeace Suisse. ■

Réd.

De l'Empire à l'emprise sur les musulmans

TURQUIE • En jetant de l'huile sur le feu et en appelant au boycott des produits français, Recep Tayyip Erdogan cherche surtout à asseoir la place de son pays sur les scènes régionale et internationale.

Le président turc, Recep Tayyip Erdogan, persiste et signe. Mais va encore plus loin. Prenant prétexte des propos d'Emmanuel Macron lors des obsèques de l'enseignant décédé, Samuel Paty, il avait déjà enflammé les réseaux sociaux en ciblant le président français, mettant en doute sa «santé mentale» et l'invitant à «se faire soigner». Et puis, passant de l'invective aux actes, il a prôné le boycott des produits français. «Tout comme en France certains disent "n'achetez pas les marques turques" (sic), je m'adresse d'ici à ma nation: surtout, ne prêtez pas attention aux marques françaises, ne les achetez pas», a-t-il lancé. Outre le fait qu'on voit mal à quoi il fait référence s'agissant des produits français en Turquie, il a pris bien soin de limiter son appel à la population turque («ma nation»), bien qu'il sache qu'en ces temps de Facebook, Instagram, Twitter et autres TikTok, ses propos allaient vite faire le tour de la planète.

Si la France est directement dans le viseur d'Erdogan, celui-ci s'en prend en réalité à tous ceux qui ne pensent pas comme lui. En Turquie comme à l'étranger. Dans cette joute aux conséquences incalculables pour l'heure, le président turc n'oublie pas d'envisager l'avenir dans son propre pays. Sous ses airs de matamore, il est en difficulté politique sur le plan intérieur. Certes, il a été élu à la tête de l'État dès le premier tour en 2018, mais les élections municipales qui ont suivi se sont traduites par une débâcle pour sa formation, le Parti de la justice et du développement (AKP), et la perte des deux principales villes du pays, Istanbul et la capitale Ankara. Des difficultés essentiellement liées à sa politique économique. La production industrielle a fortement baissé, l'inflation est hors de contrôle et les prix à la consommation s'envolent. Quant aux opposants, ils sont arrêtés, torturés et emprisonnés.

Il veut apparaître comme le seul et unique dirigeant musulman à oser affronter un Occident accusé de tous les maux. Il peut malheureusement s'appuyer sur un puissant courant islamophobe qui sévit en France et en Europe et dont le but est de rejeter tous ceux qui sont musulmans, simples croyants et terroristes islamistes.

Cette stratégie développée par la droite et l'extrême droite sied parfaitement à Erdogan



Manifestation à New York en 2019 contre la campagne militaire d'Erdogan contre les Kurdes de Syrie

All-nite images

qui, depuis des années maintenant, cherche à être perçu comme l'ultime représentant des musulmans sunnites dans le monde. Une bataille de leadership qu'il mène contre l'Arabie saoudite, gardienne des lieux saints et prétendante à ce titre. Les deux pays du Moyen-Orient d'où sont parties les critiques les plus virulentes à l'égard de la France sont le Koweït et le Qatar. Deux États qui ont reçu Erdogan début octobre et qui entretiennent d'excellentes relations avec la Turquie (notamment dans les domaines économique et de défense), alors que les autres pays du Golfe se sont bien gardés de se manifester.

Prosélytisme par les mosquées

Le Qatar et la Turquie partagent également une stratégie relevant du prosélytisme en France et en Europe. S'agissant de Doha, nos confrères Christian Chesnot et Georges Malbrunot ont ainsi révélé dans leur livre *Qatar papers* (1) les projets de financement par une ONG, la Qatar Charity, de mosquées, d'écoles et de centres islamiques. On pourrait y rajouter les investissements dans

les banlieues. Ankara s'est fait fort de dépêcher nombre d'imams en France, mais également en Allemagne. Erdogan, qui avait participé officiellement à l'inauguration d'une mosquée à Cologne, s'est récemment ému d'une descente de police dans l'un de ces lieux de culte.

Mais, loin de toute affaire religieuse, la chaîne d'outre-Rhin ZDF avait, il y a quelques années, dévoilé les liens entre les responsables de ces mosquées et les services de renseignements turcs, le redoutable MIT. Le reportage s'intitulait «Comment les critiques d'Erdogan sont exposées à l'espionnage en Allemagne». Le but: traquer les opposants au régime, la plupart musulmans. L'Arabie saoudite wahhabite, qui a financé nombre de groupes djihadistes, est bizarrement moins montrée du doigt. Peut-être à cause de ses liens étroits avec la France, notamment dans l'achat d'armements ultrasophistiqués utilisés contre les civils au Yémen.

En réalité, Erdogan n'a pas toujours eu cette attitude envers la France ni envers l'Europe. D'ailleurs, les relations entre Paris et Ankara

concernant les affaires dites sécuritaires n'ont jamais cessé. Elles concernent justement le renvoi en Turquie d'opposants, en particulier kurdes.

Implication internationale

Il a su également négocier habilement avec l'Union européenne pour garder sur son sol des centaines de milliers de réfugiés syriens. Une affaire économiquement juteuse au regard des subventions que son pays reçoit, qui lui permet également d'avancer ses pions sur les scènes régionale et internationale. C'est sans doute ce qui explique cette arrogance démesurée et ses coups de poker gagnants, que ce soit en envahissant une partie du nord de la Syrie pour combattre les Kurdes, en armant l'Azerbaïdjan ou en envoyant soldats et mercenaires en Libye. Sans parler de l'aide fournie à Daech. Aucun pays ne s'est vraiment opposé à sa stratégie, lié par le dossier des réfugiés syriens. Et puis, le président turc sait admirablement utiliser la carte de l'Otan, organisation dont la Turquie fait partie (et accueille des bases militaires) au même titre que la France et les États-Unis. Ce qui lui permet tous les écarts, ni Paris ni Washington ne souhaitant voir cet ambitieux allié devenir un électron totalement libre.

Il y a quelques jours, alors que les États-Unis lui reprochaient l'achat de missiles S-400 russes et le menaçaient de sanctions, il a répondu: «Vous ne savez pas avec qui vous dansez. (...) Nous ne sommes pas un État tribal. Nous sommes la Turquie.» Voilà pourquoi Erdogan a besoin de jeter en permanence de l'huile sur le feu. Pas parce que les musulmans du monde seraient en danger – bien que le racisme, l'antisémitisme et l'islamophobie risquent de faire imploser nos sociétés –, mais parce qu'il a besoin de cet affrontement non rationnel, la croyance religieuse, pour faire avancer sa seule cause. A cet égard, nous ne sommes peut-être pas au bout de nos surprises. ■

Pierre Barbancey

Paru dans *L'Humanité*, adapté par la rédaction

1 *Qatar papers. Comment l'émirat finance l'islam de France et d'Europe*, de Christian Chesnot et Georges Malbrunot. Éditions Michel Lafon.

Comment la crise du Covid fait exploser la faim dans le monde

PÉNURIE • Quelques jours après la remise du Nobel de la paix au Programme alimentaire mondial, les alertes se multiplient.

L'aide financière promise par les États bailleurs pour lutter contre la famine dans les pays pauvres n'arrive plus à l'ONU, alertait Oxfam dans un rapport intitulé «Plus tard sera trop tard», publié le 13 octobre. L'ONG dénonce la réponse «dangereusement insuffisante» de la communauté internationale, et pointe sept pays où la situation s'avère particulièrement critique: Burkina Faso, Yémen, Soudan du Sud, Afghanistan, Somalie, République démocratique du Congo et Nigeria. Entre janvier et septembre 2020, le nombre de personnes en situation d'insécurité alimentaire aigüe a presque triplé au Burkina Faso, s'alarme encore Oxfam, passant de 1,2 à 3,3 millions.

Des promesses financières à tenir

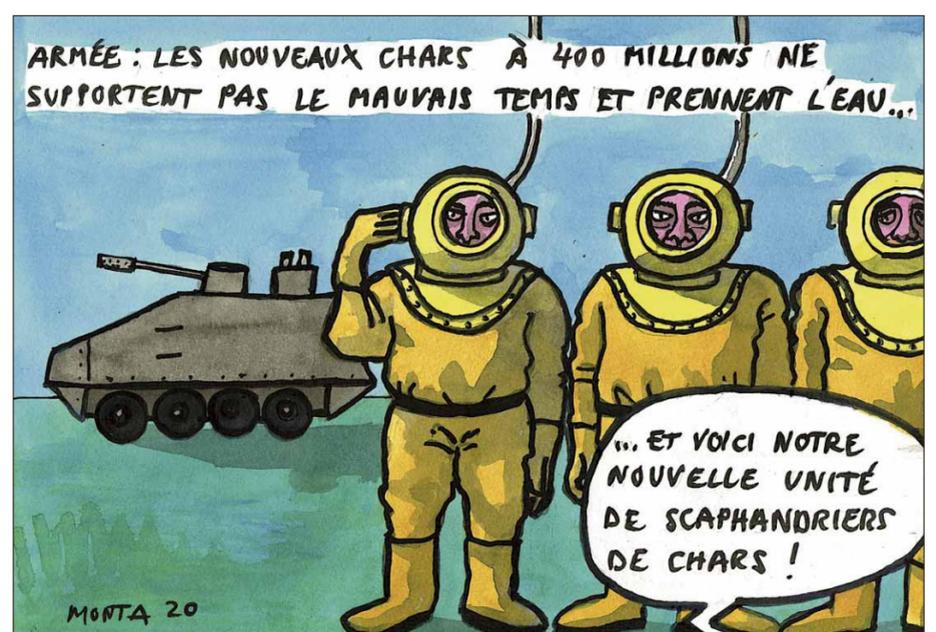
Une nouvelle alerte qui intervient quelques jours à peine après la remise du prix Nobel de la paix au Programme alimentaire mondial (PAM) des Nations unies, qui a assisté en 2019 près de 97 millions de personnes en distribuant 15 milliards de rations alimentaires. Un effort colossal, quand quelque 690 millions d'individus, soit un sur onze dans le monde, souffraient de sous-alimentation chronique, la même année. Selon le PAM, qui rappelle que 7 millions de personnes sont déjà mortes de faim cette année, la pandémie de Covid-19 pourrait doubler le phéno-

mène, et alerte lui aussi sur la faiblesse des sommes versées. «Nous avons beaucoup d'argent à collecter pour éviter la famine», a déclaré David Beasley, directeur exécutif du PAM, lors d'une conférence organisée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La récession mondiale due au virus risque de pousser vers la faim entre 83 et 132 millions de personnes supplémentaires, estimait déjà l'ONU cet été.

«Aujourd'hui, le monde est de nouveau confronté à une crise humanitaire que l'aide humanitaire ne peut résoudre seule», prévient Oxfam, en appelant les États à «fournir immédiatement des niveaux adéquats de financement (en espèces ou en nature)», à «rompre les liens entre conflit et faim» en autorisant notamment «un accès humanitaire sans entrave», à «investir dans des systèmes alimentaires résilients et équitables», et à «renforcer les investissements dans la production alimentaire agroécologique pour garantir un revenu décent aux producteurs». Les bailleurs de fonds n'ont pour l'instant versé que 20% des 10,19 milliards de dollars demandés en mars par l'ONU pour lutter contre les effets négatifs de la crise épidémique du Covid-19, soit 2,85 milliards de dollars. ■

Marc de Miramon

Paru dans *L'Humanité*



GAUCHEBDO

Société d'édition de GaucheBdo
25, rue du Vieux-Billard, 1205 Genève
Amanda Ioset, présidente

Administration
Jordan Willemin, administration@gau-
chebdo.ch

Abonnements
abo@gauchebdo.ch | www.gau-
chebdo.ch/abo

Rédaction
redaction@gauchebdo.ch
022 320 63 35

Joël Depommier, rédacteur en chef,
Jorge Simao, rédacteur,
Bertrand Tappolet, correcteur,
rédacteur
Stéphane Montavon, dessinateur

Publicité
www.gauchebdo.ch/tarifs-publicitaires

IMPRESSUM

Maquette
Solidaridad Graphisme,
1204 Genève

Impression
Pressor, 6, route de Courroux,
2800 Delémont

Parution
GaucheBdo paraît 40 fois par année

Pas de nouvelle société sans les femmes

INTERVIEW • Comment expliquer les inégalités entre femmes et hommes et tendre à leur suppression? L'approche du philosophe et théoricien Friedrich Engels né il y a 200 ans s'avère riche d'enseignements.

Avec ses recherches sur les origines de la famille, Friedrich Engels a posé une base importante pour l'analyse de la position des femmes dans notre société. Voici le point de vue de la Professeure d'histoire du travail, Mary Davis, auteure de *Women and Class*, qui plaide pour placer la libération des femmes au cœur de la lutte des classes pour le socialisme. Elle est secrétaire de la Marx Memorial Library à Londres et enseigne dans différentes universités.

Pourquoi, selon Engels, l'inégalité a son origine dans la société de classes?

MARY DAVIS Il reconnaît que dans la société primitive des chasseurs-cueilleurs, il y avait une division du travail entre femmes et hommes. Mais il s'agissait d'une division du travail sur une base équitable. Cela ne veut pas dire que tout allait bien et que les femmes de l'époque étaient bien traitées. Mais les tâches tant des hommes que des femmes étaient tout aussi importantes pour la survie du groupe. Il n'y avait pas de base pour l'inégalité. Cela n'apparaît qu'avec l'émergence d'une société de classes.

Dans les temps primitifs, il n'existait pas de famille nucléaire (famille traditionnelle avec père, mère et enfants) telle que nous la connaissons aujourd'hui. Elle n'est apparue que lorsque la société a pu produire plus que ce dont elle avait besoin. Les hommes se sont alors approprié ce surplus. Cela a coïncidé avec l'émergence d'une première société de classes. Le premier conflit de classes va donc de pair avec l'émergence d'un antagonisme entre hommes et femmes...

Le capitalisme réaffirme la division des rôles entre femmes et hommes. Le capitalisme trouve donc un intérêt dans cette inégalité?

Ceci pour deux raisons. D'abord, les femmes sont surexploitées. Leur main-d'œuvre bon marché génère de gros profits. On constate un énorme écart de rémunération partout dans le monde. Deuxièmement, il est important de maintenir les rapports de production (la domination des capitalistes sur les travailleurs). Le capital divise la classe ouvrière. Il a deux recettes pour cela: le sexisme et le racisme. Ce sont les manières les plus importantes de maintenir l'exploitation capitaliste et de diviser la classe ouvrière.

Quel rôle joue la répartition stéréotypée des rôles?

Beaucoup de femmes ne vivent pas en ménage avec un homme. Il y a beaucoup de mères seules. Pourtant, elles aussi sont moins bien rémunérées que les hommes. C'est la conséquence de l'idéologie. Avec l'image de l'homme comme étant celui qui fait vivre sa famille, on maintient la femme dans une condition de main-d'œuvre bon marché. En maintenant la femme dans le rôle de celle qui «prend soin» (enfants, famille, ménage...), le



Magnolia Cotton Mills Spinning Room, 1911.

Lewis Wickes Hine / The U.S. National Archives

capital économise beaucoup d'argent. Ce sont les femmes qui font toutes ces tâches.

Dans une société où la sécurité sociale est érodée et les services publics réduits, le travail domestique et de soins est repoussé vers la famille et les femmes. Ce n'est que lorsque le capitalisme a besoin du travail féminin à grande échelle que des solutions sont trouvées: crèches abordables, restaurants de quartier bon marché... Nous avons vu cela en Grande-Bretagne pendant la Seconde guerre mondiale. Tout cela a ensuite disparu. Les femmes ont été renvoyées au foyer.

C'est ce qui est advenu après-guerre?

Oui. La construction de l'État-providence est basée sur le modèle des hommes qui gagnent le revenu de la famille. C'est ainsi, par exemple, que les femmes ont reçu des allocations sociales moins élevées. L'idéologie de la famille nucléaire monogame, avec l'oppression des femmes, s'est à nouveau imposée au sortir de la guerre. De même à l'ère néolibérale actuelle. Je suis curieuse de voir quel sera l'impact de la crise du coronavirus. Nous savons que les travailleurs vont souffrir, qu'il y aura des pertes d'emplois et des pertes de services publics. L'inégalité sociale va encore s'ag-

graver. Cette période souligne... l'importance du travail souvent invisible des femmes. Beaucoup de travailleurs-clés sont des femmes. Mais, à moins d'avoir un mouvement fort, il ne restera pas grand-chose de ces idées.

Comment la théorie de Engels a-t-elle influencé le mouvement des femmes?

A l'époque où Engels a développé son analyse, il y avait principalement un mouvement bourgeois pour le droit de vote. Mais existaient aussi des socialistes présents dans le mouvement des femmes. Pensez à Clara Zetkin (marxiste allemande, figure historique du féminisme) et Sylvia Pankhurst (militante féministe et communiste anglaise). Elles voulaient élargir le combat. Elles savaient que la lutte pour des droits sur le papier ne suffirait pas à résoudre le problème. La bataille devait être beaucoup plus large. Zetkin, mais aussi Lénine, ont fortement basé leur analyse sur celle d'Engels.

Après la Révolution russe, on a vu quelque chose d'intéressant se produire. Rapidement, une politique très progressiste a été mise en place. Ainsi les divorces pouvaient se faire sans problème. Ce qui est drôle, c'est que la monogamie a

persisté. Cela montre à quel point l'idéologie est forte. L'idéologie de la classe dirigeante est profondément enracinée et on ne s'en débarrasse pas facilement.

La lutte féministe n'a pas toujours été prise au sérieux. Pourquoi est-elle si nécessaire?

Nous ne pouvons pas changer la société sans impliquer les femmes. Nous sommes la moitié du genre humain. Si on n'est pas féministe, on n'est pas marxiste. Il faut comprendre que l'oppression des femmes est liée à l'exploitation de classe. Ce n'est pas qu'une question morale. Le capitalisme ne peut pas survivre sans diviser la classe ouvrière. À cet effet, il utilise entre autres le sexisme, le racisme et les politiques discriminatoires.

Selon Marx, le but de l'idéologie est de faire accepter les choses comme si elles étaient naturelles. Le sexisme, tout comme le racisme, est si profondément ancré dans les esprits qu'il sert parfaitement cet objectif. Les communistes doivent s'en rendre compte. Il n'y aura pas de révolution socialiste sans les femmes... ■

Maarje de Vries

Paru dans *Solidaire* et adapté par la rédaction

Une Commune mondiale et toujours actuelle

LIVRE • La Commune approche de ses 150 ans. Les publications seront nombreuses et avec le livre de Quentin Deluermoz, la première récolte est déjà très riche.

L'auteur se situe dans le cadre des points de vue actuels de l'historiographie, en particulier sur deux plans: les rapports de l'historien au temps et à l'espace sont repensés. Ce qu'on appelle l'histoire globale tente de relire les événements, les processus à l'échelle de l'humanité. Ce penser-monde doit sortir l'historien de son franco-centrisme ou de son occidental-centrisme. Il ne s'agit pas seulement d'ajouter, mais de relier avec le monde, de resituer dans le monde tous les jeux d'échelle. Avec ce premier outil, Quentin Deluermoz va à la rencontre de la Commune et du monde. Il fait ici des découvertes essentielles. On savait les liens de la Commune avec l'Internationale, les meetings de Londres, etc. On découvre l'écho international de la Commune. L'auteur nous montre que l'événement Commune de Paris est couvert

massivement par les médias du globe entier, certes surtout négativement, mais une information tout de même assez riche circule. La Commune de Paris, c'est l'événement mondial de 1871. Mais tout se diversifie localement. Ainsi, en Roumanie, la Commune est vue comme une révolution républicaine de la liberté et de l'indépendance des peuples.

Pour l'auteur, il y a là les bases d'une certaine reconfiguration des rapports diplomatiques et des conceptions de la nation. L'autre aspect ressort de «l'air du temps», un air qui est à la remise en cause des dominations, de la Kabylie à la Chine. L'autre approche est celle de la temporalité. On connaît l'ancien débat: la Commune fut-elle seulement un crépuscule (point de vue des libéraux) ou un crépuscule et une aube (point de vue des marxistes)? L'auteur

regarde la Commune, non dans ce débat qui renvoie à des tendances de longue durée, mais avec des temporalités plus discontinues, plus invisibles. Dans ses rapports au passé ou au futur, la Commune est issue et fabrique des rhizomes multiples. Ces rejets, boutures, emboîtements et connexions des temps, pour les percevoir, il faut descendre à la Commune d'en bas, aux pratiques multiformes. L'auteur, qui apporte ici une nouvelle brassée de faits, montre le millénarisme du rêve égalitaire, la résurgence de modes de violence (anticléricalisme des guerres de Religion) ou les reprises de la Révolution française notables sur les actions symboliques. L'ensemble est à relier à l'histoire générale, développement du capitalisme industriel et des luttes sociales, urbanisation, reconfiguration de l'État, mais aussi aux temporalités propres à la

Commune: temps court, ébranlement révolutionnaire, culture de guerre...

Les individus se retrouvent dans une multiplicité de situations. Cependant, cette diversité se cristallise dans une remise en cause des rapports sociaux et une recomposition politique, certes partielles et hétérogènes, mais qui s'inscrivent dans des pratiques démocratiques et sociales vivaces. C'est de là que vont partir les nouveaux rhizomes que la Commune développe. C'est de là que cette révolution, trop souvent présentée comme un passé révolu, devient moderne, comme une aube du possible toujours incertain. ■

Jean-Louis Robert

Paru dans *L'Humanité*

Quentin Deluermoz, *Commune(s), 1870-1871*, Seuil, 438 pages.

L'emprise du silence assourdissant

CINÉMA • Abordant harcèlement et abus de pouvoir sous une forme suggestive, le glaçant «The Assistant» renvoie le spectateur à ses possibles conflits de conscience souvent irrésolus.

Voici un film à méditer à l'heure d'agressions sexuelles et abus systémiques révélés au sein de la RTS. Se déroulant sur une unique journée, *The Assistant* de la cinéaste australienne Kitty Green venue du documentaire (*Ukraine is not a Brothel*, *Casting JonBenet*) apparaît influencé par les univers traversés de silences et non-dits chers à sa compatriote Jane Campion. Mais aussi par les plans fixes exprimant solitude et impasse existentielle face à une situation de *bullying* (violences et agressions en milieu scolaire) du Mexicain Michel Franco (*Después de Lucía*). Sans oublier l'un des cinéastes le plus harceleur et abuseur qui fut pour son art du hors-champ en disant plus que ce que retient le cadre de l'image, Alfred Hitchcock.

Routine et indices

Le film suit une assistante modeste incarnée par l'actrice new-yorkaise Julia Garner, tout en culpabilité et retenue douloureuses. La jeune femme évolue dans une société de production cinématographique. En plans fixes cliniques vaguement lugubres et oppressants, on la découvre préparer le café. Et escorter une autre jeune femme novice à l'hôtel pour rencontrer le boss invisible. Seule la voix menaçante de ce dernier se fait entendre au téléphone de l'employée.

Rien de ce qui se trame n'est explicite - les limites de Jane sont aussi les nôtres -, mais nous avons des soupçons. Tout comme elle. Dans un rapport de force insidieux, Jane s'ouvrira à demi-mots au Responsable des RH. Sous contrainte et menace diffuses, elle devra renoncer à toute plainte, vu notamment le peu d'indices et sa position subalterne.

«Une situation de domination se mesure à l'aune de l'ignorance dans



Julia Garner incarne une assistante minée par l'impuissance, qui ne peut mettre un terme aux abus pressentis de son boss («The Assistant»).

laquelle se complaisent les vies éparpillées», relève Elsa Dorlin. Cette philosophe française s'est attachée à décrypter la fabrication des corps au sein de différents dispositifs de pouvoir. Elle s'est concentrée sur les rouages des rapports de domination et l'articulation entre différents construits sociaux tel que le genre (*Se défendre. Une philosophie de la violence*). Pour la cinéaste de 36 ans, dont *The Assistant* est la première fiction, tournée en 18 jours, l'intrigue semble plus complexe.

Le film met en cause deux femmes et collègues de travail de Jane. Elles sont possiblement supérieures hiérarchiques et certainement plus expérimentées que la jeune employée. Et

savent les abus de leur chef. Face à la souffrance de la jeune femme, l'une - Afro-américaine - ne veut pas entrer en matière, jouant l'indifférence. L'autre se montre malveillante, car la «lanceuse d'alerte» dérange l'ordre de l'entreprise. Il n'y a pas ici l'ombre d'une solidarité, encore moins de sororité - ce moteur du féminisme - vécue entre femmes.

Culture du silence

Aux yeux de Kitty Green, «le film explore la culture du silence et de complicités autour d'abus et de harcèlement. Il s'agit de l'étude d'un problème systémique avec un sexisme propre au milieu de l'industrie du cinéma. Je ne crois guère à la sororité

entre femmes face à ce type d'agressions, ainsi que le montre une séquence dans l'ascenseur où une employée d'un statut supérieur tient des propos humiliants volontairement peu audibles à l'égard de Jane.»

On croise d'ailleurs furtivement dans ce même lift, la figure muette et yeux baissés de Patrick Wilson. L'acteur fut révélé aux côtés d'Ellen Page pour le rôle d'un photographe à la David Hamilton soupçonné de pédophilie par une mineure tortionnaire et poussé au suicide dans le retors thriller *Hard Candy* (2005). Indice s'il en est de stars masculines et «féminines», souligne la cinéaste, ayant couvert de leur mutisme les agissements criminels d'un Harvey Wein-

stein condamné à 23 ans de prison, le 11 mars dernier, pour viol et agression sexuelle.

Instants de micro-agressions

Ce qui a notamment intéressé Kitty Green sont les «moments de micro-agressions ressortant d'une zone grise. Au quotidien, ils passent souvent inaperçus aux yeux des hommes». Les collègues de Jane se montrent paternalistes, invasifs envers la jeune femme, la contraignant à utiliser les mots exigés pour des mails d'excuses à son boss. Ceci alors qu'elle doit mentir sur commande à l'épouse du dirigeant sur les implicites infidélités de son mari avec de très jeunes femmes engagées alors qu'elles n'ont pas le CV attendu. Et qu'il emploie à ne rien faire au bureau.

Le comportement des deux collègues masculins de Jane peut être de l'ordre d'un coaching visant à une forme de censure. Sans que cela puisse être forcément qualifié d'agression ou d'abus de pouvoir. «La palette de ces abus de pouvoir au statut parfois incertain est très large et impacte tout le personnel. Il s'agit d'une culture d'entreprise basée sur la soumission à une hiérarchie dirigeante ici masculine. Mais elle comporte aussi des femmes à des postes intermédiaires de pouvoir», conclut Kitty Green. Jane *in fine* se retrouvera plongée dans la plus haute des solitudes au détour d'un plan pictural évoquant l'œuvre d'Edward Hopper. Le sentiment d'isolement est omniprésent dans ses tableaux vides, tout en dégagant l'impression que le temps s'est figé dans une atmosphère de fatalité. ■

Bertrand Tappolet

Les cinémas fermés provisoirement, *The Assistant* est visible en streaming sur de nombreuses plateformes.

Double exposition au MCBA de Lausanne

LIVRE • Le Musée cantonal des Beaux-Arts présente l'artiste étasunienne Kiki Smith et les aquarelles de Giovanni Giacometti.

Même celles et ceux qui n'éprouvent pas une attirance particulière pour l'art contemporain seront séduits par le travail remarquable de Chiara (Kiki) Lanier Smith, née en 1954. Toute son œuvre, qui s'étend sur quatre décennies, se concentre sur la représentation du corps humain. Dès 1979, elle copie les planches du livre d'Henry Gray, *Anatomy: Descriptive and Surgical* (1858). Ainsi, *Meat Head* montre une tête d'écorché. Ailleurs, elle grave dans le linoléum des organes internes, cœur, poumons, utérus, de manière presque clinique. L'artiste maîtrise de nombreuses techniques: le dessin, les figures en papier mâché, l'estampe, les collages, le bronze. Il y a à quelque chose d'artisanal dans son art, un travail sur la matière qui rompt avec les productions de trop nombreux pseudo-créateurs contemporains, dont les prétentions conceptuelles cachent la vacuité du produit fini. L'engagement féministe de Kiki Smith apparaît bien dans *Daisy Chain*: un corps démembré, dont les parties sont unies par des chaînes, se veut une dénonciation des violences faites aux femmes. Dans *I Am*, elle a reproduit sa propre tête. L'exposition propose des œuvres

monumentales, tel cet ensemble de corps en papier mâché suspendus comme des cadavres au plafond, et entourés de panneaux rouges exprimant le sang qu'ils ont perdu. Rien de macabre cependant dans les travaux de l'artiste qui, même provocants, ont une grande beauté formelle.

Dès la fin des années 1990, Kiki Smith laisse de côté ses productions «anatomiques» et s'attache au corps entier de la femme. Elle montre des figures mythologiques ou bibliques, telle sainte Geneviève, patronne de Paris qui, dit-on, parvenait à domestiquer les loups. Son corps en bronze sort d'ailleurs du ventre de l'un d'entre eux.

Au deuxième étage, on sera impressionné par l'ensemble splendide de tapisseries en coton, tissées sur un métier Jacquard à carte perforée, une technique inventée en 1801. Kiki Smith avait été fascinée par la *Tapiserie de l'Apocalypse* à Angers. Dans les siennes, on va retrouver tout son univers, notamment la relation étroite qu'elle établit entre les êtres humains et la nature, le cosmos. Ce sont des figures féminines ou animalières, celles-ci privilégiant les oiseaux et leur plumage, sexualisés car l'artiste

voit des vulves dans les ocelles des paons. Plus loin, *Moon on Crutches* (*Lune avec des béquilles*) présente des nus féminins en aluminium, posés en équilibre sur des échafaudages. Ce faisant, Kiki Smith reprend la symbolique fort ancienne assimilant la Lune à la Femme. Il n'y a donc pas, dans l'œuvre résolument moderne de cette artiste, de rupture avec la grande tradition artistique.

Aquarelles de Giovanni Giacometti

Une deuxième exposition, fort différente et plus «sage», est consacrée à une production méconnue de Giovanni Giacometti (le père d'Alberto), plus célèbre pour ses huiles. Comme dans ces dernières, l'artiste grison de Stampa, dans le Val Bregaglia, s'est surtout attaché à représenter, dans ses subtiles aquarelles qui frisent parfois l'abstraction, son canton, ses lacs, ses villages, ses sommets tel le Piz Corvatsch. Il en sort aussi et peint Paris ou le Tessin. Certains des travaux présentés ici furent des commandes, par exemple des projets pour des cartes postales. L'œuvre de Giacometti a toujours été proche de celle de son ami Cuno Amiet, dont il fait un beau portrait. Car il s'est affronté aussi à la



L'œuvre «I am» de Kiki Smith.

figure humaine. Ses portraits de sa fille Ottilia au piano ou de son épouse Annetta lisant à Minusio sont pleins de tendresse et de délicatesse. Comme le disait Ramuz, «il n'est de général que le particulier». Les aquarelles de Giovanni Giacometti dépassent donc

largement le cadre de l'art régional grison. ■

Pierre Jeanneret

«Kiki Smith. Hearing You with My Eyes», jusqu'au 10 janvier 2021, et «Giovanni Giacometti. Aquarelles», jusqu'au 17 janvier 2021, MCBA, Lausanne.